

Renouveler la démocratie...

UNE FRACTURE CIVIQUE PROFONDE S'EST CREUSÉE ENTRE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE ET LES CITOYENS. COMMENT COMPRENDRE CETTE ÉVOLUTION ET AGIR AFIN DE CONSTRUIRE UNE CITOYENNETÉ PLUS LARGE ET PLUS EFFECTIVE ? L'ADELS ORGANISAIT AUTOUR DE CE THÈME ET DU LIVRE DE SERGE DEPAQUIT¹ UNE SOIRÉE-DÉBAT LE 15 NOVEMBRE DERNIER QUI A RÉUNI QUATRE-VINGT-DIX PERSONNES, DANS UN CONTEXTE – LES BANLIEUES QUI BRÛLENT – PROPICE À EXPRIMER CE BESOIN D'UNE DÉMOCRATIE RÉNOVÉE. VOICI QUELQUES EXTRAITS DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES EN PRÉALABLE AU DÉBAT, AINSI QUE DES ÉCHANGES QUI ONT EU LIEU AU COURS DE LA SOIRÉE.

« **En tant qu'élus, on a un gros travail à faire pour casser le sentiment d'impuissance des citoyens, leur perte de capacité d'agir entre deux élections. Mais plus que partager le pouvoir, c'est rendre le pouvoir qui est nécessaire : l' élu reçoit un mandat des habitants, il doit le leur rendre.**

ANNE BUCK, MAIRE-ADJOINTE À ARC UEIL

Où sont les femmes ?

« Moderniser la démocratie représentative, c'est d'abord créer les conditions pour qu'elle "représente" réellement la société. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : où sont les femmes, les employés, les ouvriers, les jeunes, les élus issus de l'immigration ? C'est aussi rendre à la représentation nationale son rôle d'initiative dans les propositions et l'élaboration de la loi. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, puisque pratiquement tous les textes mis en débat sont d'initiative gouvernementale. C'est encore limiter le nombre de mandats et leur durée, appli-

quer la proportionnelle. Moderniser la démocratie, c'est avoir conscience que la démocratie représentative ne suffit plus et qu'une démocratie citoyenne directe, ayant de réels pouvoirs d'intervention entre les échéances électorales, est à l'ordre du jour. Certes, l'expression "démocratie participative" a été beaucoup galvaudée. Même Nicolas Sarkozy, à la direction du département des Hauts-de-Seine, prétend faire de la "démocratie participative" ! Je considère pourtant que ce concept mérite d'être défendu, affiné, développé dans son contenu. Les élus que nous sommes sont interpellés : allons-nous rester à regarder la société civile qui débat, s'agite et revendique, ou allons-nous partager la réflexion, être force de proposition et même capables de remettre en cause une partie de notre pouvoir ? Ne pourrions-nous pas concevoir, par exemple, que dans certaines conditions à définir, les citoyens puissent proposer des textes de loi ; que tous les textes importants soient présentés et débattus dans des assemblées citoyennes représentant un territoire et donnant un avis rendu public, avant d'être soumis au débat parlementaire ? De même, dans les collectivités locales, ne pourrions-nous pas laisser davantage de place à l'initiative des habitants sous forme, par exemple, d'appels à projets ? »

JACQUELINE FRAYSSE,
DÉPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE
ET CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE NANTERRE

« **Il y a des incertitudes nouvelles et fondamentales, qui posent notamment des questions sur la compatibilité de la démocratie et du développement durable : on ne peut par exemple pas donner le droit de vote à ceux qui subiront dans 50 000 ans nos déchets nucléaires. Autre "nouvelle" incertitude : l'incertitude morale, doublement fondée au XX^e siècle par la Shoah et Nagasaki. Une certitude scientifique (les progrès de la génétique) produit aujourd'hui une incertitude morale (que va-t-on en faire ? : problèmes de la bioéthique).**

BERNARD GUIBERT

La rue plus forte que les urnes ?

« Il y a aujourd'hui beaucoup d'analyses sur le désenchantement démocratique. On peut se demander si l'on n'est pas dans le déni, le refus du jeu démocratique. On sent le désarroi d'élus, de travailleurs sociaux, de responsables associatifs ou confessionnels pour expliquer, aujourd'hui, à quelques jeunes, les vertus du dialogue civil. Par leurs incendies et caillassages, ils obtiennent plus sûrement ce que leurs grands frères n'ont pas eu par la promotion sociale ou la participation au jeu démocratique. En cela, ils rejoignent aussi, consciemment ou pas, les syndicalistes corses qui détournent un bateau, les agriculteurs qui saccagent un bureau ministériel, les routiers qui bloquent des raffineries. Il y a urgence à renouveler la démocratie, certes, mais il faut aussi s'interroger, s'inquiéter de l'absence de concertation, d'exercice pacifié du pouvoir. La rue obtient aujourd'hui plus que l'urne, le groupe de pression est plus entendu que le corps intermédiaire, qu'il soit parti, syndicat ou association. »

ÉRIC ANDRIEU, PRÉSIDENT DE L'UNADEL

« **La perte de confiance envers le politique qui agit par idéologie peu avouable est bien visible au niveau communal. Il faut redire que la règle de la majorité pour les élections locales est stérilisante : il n'y a dans les assemblées aucune recherche de consensus, aucun débat ; seule l'idéologie guide l'action.**

GENEVIÈVE COLOMER, CITOYENS-UNIS
À CHÂTENAY-MALABRY

Des élus irréprochables

« J'aimerais qu'en miroir de l'implication souhaitée du citoyen, on inscrive clairement l'absolue nécessité de pratiques renouvelées pour les élus : non cumul des mandats ; transparence ; mise à disposition de l'information, de la formation, de l'expertise, mais aussi des ressources conceptuelles des pouvoirs publics ; non reproduction d'une "classe politique" à l'identique. Ce qui implique le rajeunissement, la féminisation, le métissage dans les partis, et dans les assemblées de façon incontournable. »

MARIE-CHRISTINE BLANDIN, SÉNATRICE DU NORD-PAS-DE-CALAIS



«

Est-on sûr que la société de l'incertitude que vous regrettez n'est pas voulue par les politiques ? Il ne faut pas les exonérer des choix qu'ils ont faits : on dit que c'est la faute de la mondialisation économique, mais qui a permis qu'elle se mette en place ? La crise de la politique est une crise des réponses politiques non apportées : quand on ne construit pas les rapports de forces nécessaires pour tenir ses promesses, on est défaillant. La politique a par exemple un véritable point aveugle : le monde du travail. Jamais, dans le monde politique, on n'en parle, on n'agit dessus. C'est comme si l'action publique s'arrêtait à la porte de l'entreprise.

»

CLAIRE VILLIERS, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

«

La démocratie française a des problèmes de structure : d'abord parce qu'elle tourne le dos à une démocratie en devenir, l'Europe, ensuite parce qu'elle vit sous un régime présidentiel qui personnalise le pouvoir et met dans la tête de certains l'idée qu'il nous faut un homme providentiel, et ça, c'est dangereux.

»

SÉBASTIEN D'ANGELLO, CHAVILLE

À qui la légitimité de la décision ?



« La redéfinition du politique se manifeste dans les revendications d'un droit à prendre la parole, à établir une expertise, à décider. Précisément, à qui est reconnue cette légitimité et sur quels fondements ? Aux hommes politiques, élus, dirigeants de partis, délégués syndicaux... seulement ? Ou bien aussi à ceux qui n'ont pas une parole constituée (comme les habitants des banlieues, les sans travail, sans logement ou sans papiers) ou normalisée, à celles et ceux aussi qui sont censé(e)s n'avoir que des sentiments ? Dans les revendications de parité hommes / femmes, dans les dénonciations de discriminations racistes, mais aussi dans les exaspérations des « petits-blancs »

contre ces blacks ou beurs qui auraient priorité pour un emploi, un logement, une aide, dans les revendications homosexuelles du mariage et de l'adoption, se défont les évidences, les habitudes qui réduisent le politique à l'application de normes, à une "police" ».

«

Le livre 1 identifie comme cause de la crise civique la société de l'incertitude. C'est quand même un peu gros. On est plutôt en présence des certitudes des multinationales qui combattent les certitudes d'Etat, dont elles ne veulent pas.

»

JACQUES TOLÉDANO, LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE, GRENOBLE



«

Quand on est un citoyen discriminé, on ne peut pas avoir un rapport apaisé à la citoyenneté, on ne peut pas s'inscrire dans un projet

collectif ; ce n'est pas possible. Et la démocratie participative ne change rien pour l'instant à cet état de fait : les habitants des quartiers populaires ne sont pas plus présents dans les instances de concertation que dans les assemblées élues.

»

FABIEN, MOTIVÉ-E-S, TOULOUSE



HÉLÈNE HATZFELD, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCE À L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, AUTEURE DE FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT, L'EXPÉRIENCE INACHEVÉE DES ANNÉES 70, PUR-ADELS, NOVEMBRE 2005.

«

Au vu de ce qui se passe en ce moment dans les banlieues, je ne vois pas comment on pourrait se passer de l'expertise d'usage des habitants. On va encore nous proposer un nouveau plan avec de l'éducation, de l'emploi, du renouvellement urbain... Mais ce que nous demandons maintenant en premier, c'est une véritable politique publique de citoyenneté et de démocratie participative. C'est le besoin n°1, le plus fondamental.

»

ÉTIENNE VARAUT, BOBIGNY, RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

1 Renouveler la démocratie... oui, mais comment ?, Serge Depaquit, éd. Adels, 2005.